

Les Congrès Eucharistiques • Diocésains. •



1^o — *Importance.*

Les grands instruments du mouvement eucharistique à notre époque sont, à n'en pas douter, les Congrès Eucharistiques.

Ces Congrès ont, en effet, comme une double mission à remplir : ils sont d'abord une oeuvre de glorification de Jésus-Christ présent parmi nous ; puis ils font oeuvre de régénération sociale, en montrant dans l'Eucharistie le principe et la source de toute vie chrétienne, le grand remède aux maux dont souffre aujourd'hui notre société.

Mais, si les Congrès Internationaux sont les plus brillants et les plus solennels, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ne sont pas les plus efficaces. Ils ont seulement le rôle d'initiateurs.

Les plus pratiques, les plus effectifs sont assurément les Congrès eucharistiques régionaux ou diocésains.

Aussi se multiplient-ils un peu partout, depuis quelques années. La Belgique, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, l'Amérique du Sud connaissent déjà ces Congrès. La France surtout est entrée dans ce mouvement, et a vu se multiplier, ces dernières années, les petits Congrès eucharistiques régionaux ou locaux. Il faut citer au premier rang, les diocèses de Cambrai, Lyon, Belley, Besançon, etc.

Le Canada ne voudra pas rester en arrière, et lui, qui a eu le plus beau peut-être des Congrès internationaux, voudra aussi avoir ses Congrès diocésains. Il faut que ce soit là un des fruits principaux du Congrès de Montréal.

Nous ne devons pas oublier, en effet, qu'au Congrès de Montréal, à une Séance sacerdotale, un Rapport fut lu sur les Congrès eucharistiques régionaux. Ce travail, présenté par le Chanoine Lamérand, un des plus actifs organisateurs de ces petits Congrès dans le Nord de la France, avait été demandé expressément pour implanter au Canada l'idée et la pratique des Congrès eucharistiques diocésains.

Ce rapport fut très applaudi et nous savons que plusieurs Evêques ont déjà émis l'idée de le faire entrer dans la pratique.

Ne serait-il pas beau vraiment de voir s'établir parmi nous l'institution des Congrès eucharistiques diocésains, se tenant tantôt ici, tantôt là, dans une de nos villes, et faisant le tour de la Province et même de tout le pays, pour l'enlacer, comme le disait le Vén. P. Eymard, *d'un réseau de feu*, et jeter partout l'étincelle eucharistique dont le foyer initial aura été le Congrès eucharistique de Montréal!

2° — Organisation.

Ces Congrès pourraient durer deux jours ; ils comporteraient des cérémonies et des séances d'études dont les principales seraient des réunions sacerdotales et où l'on discuterait une foule de questions locales ou générales très pratiques. Il y aurait au moins une réunion pour hommes et jeunes gens.

Chaque soir, une heure d'adoration solennelle pourrait avoir lieu et se terminer par un Salut.

Le dernier jour, un dimanche autant que possible, une Procession solennelle clôturerait les travaux.

Le Congrès pourrait être préparé par un Triduum eucharistique.

3^o — *Sujets d'études.*

Tout ce qui peut et doit faire connaître, aimer et glorifier Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, voilà les sujets d'études, mais études précises, familières, pratiques. Pas de grands discours; des rapports simples; des causeries amicales et pieuses.

Parmi ces sujets :

Statistique sur les oeuvres eucharistiques des paroisses de la région. Assistance à la messe. Communion pascale. Confréries du Saint Sacrement. Catéchismes et Premières communions. Communion mensuelle des enfants. Premier vendredi du mois. Rôle des jeunes gens envers la sainte Eucharistie. Fête-Dieu. Adoration perpétuelle. Catéchistes volontaires préparant à la première communion. Recrutement sacerdotal. Pratiques diverses se rapportant à la sainte Eucharistie, etc.

Il est évident qu'il n'est pas possible ni désirable que toutes les questions soient examinées dans chaque congrès, ce sera au comité, de concert avec Monseigneur, de choisir celles qu'il est plus opportun d'étudier. La première, la statistique eucharistique, viendra toujours très utilement à sa place.

Allons, la semence eucharistique a été largement jetée dans notre terre canadienne par le Congrès de Montréal; à nous de la faire lever et fructifier!

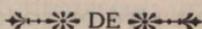
E. Galtier S.S.S.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **1200 à 1500**, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905).

IGONOGRAPHIE



Notre-Dame du Très Saint Sacrement

Nos Associés seront heureux d'apprendre qu'en ce mois de mai, en l'église de Saint-Claude, à Rome, avec la haute approbation et les encouragements du Cardinal-Vicaire de Sa Sainteté Pie X, une élégante chapelle a été dédiée à Notre-Dame du Très Saint Sacrement. Nous pensons leur être agréable en décrivant ici plusieurs tableaux ou statues de la Vierge, de divers pays et de divers temps, exprimant quelques-uns des rapports de Marie avec la sainte Eucharistie: c'est l'idée de Notre-Dame du Très Saint Sacrement à travers les siècles. Si la légitimité de ce titre est désormais hors de conteste, ses beautés et ses convenances ne sauraient trop être rappelées (1): ainsi nos âmes pourront-elles trouver un plus grand amour pour Jésus-Hostie au contact du coeur de sa Mère.

On vénère à Rome, dans l'église des Missionnaires du Précieux Sang, un tableau qui a été l'instrument de bien des miracles et d'innombrables conversions. Il représente Marie et Jésus, ce dernier tenant un calice. La sainte Hostie n'y figure pas; c'est le mystère du Précieux Sang qu'il s'agit de faire ressortir, mais ce Sang, c'est celui du sacrifice eucharistique. Jésus présente à son Père pour l'apaiser, aux hommes pour les purifier, le sang qu'il a versé sur la croix et qu'il offre encore au saint autel. Sa mère, qui lui a fourni ce sang et qui a consenti à son effusion au Calvaire, concourt à son oblation à la messe, à son application aux âmes par la communion. Elle figure donc ici comme corédemptrice et comme dispensatrice. Le Bienheureux Gaspard del Bufalo portait dans toutes ses missions ce tableau que le pape Pie VII lui avait donné, et l'exposait aux regards pendant ses prédications. Jamais il n'était plus éloquent que quand il parlait du Sang Rédempteur, capable d'effacer tous les crimes, et qu'il montrait la sainte Vierge suppliant les pécheurs de venir recevoir gratuitement ce trésor qu'elle-même et son divin Fils leur avaient procuré au prix de tant de douleurs.

Une ancienne gravure, conservée à Bruxelles dans la collection de M. Jumperts, représente aussi la participation de Marie au saint Sacrifice. On la voit à genoux devant un autel, offrant au Père Eternel un calice surmonté d'une hostie. Elle lui présente en même temps trois grands ciboires ouverts sur l'autel et débordant d'hosties, symbole évident de

[1] Voir *Mois de Notre-Dame du T. S. Sacrement*, méditations extraites des écrits du Vén. Pierre-Julien Eymard; suivi d'une *Étude théologique sur Notre-Dame du T. S. Sacrement*, par le R. P. Albert Tesnière. Un vol in-16 de xxiv-275 pages, septième édition, à nos Bureaux.

son ardent désir de répandre la communion dans le monde à profusion. Au-dessous est une inscription latine qui signifie : "Marie offre à Dieu le Père, en tant que médiatrice, ce que les prêtres ont consacré, c'est-à-dire la chair virginale et le sang précieux de son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ." Des anges l'entourent et l'assistent. Autour de cette image, des médaillons reproduisant la Passion, la Résurrection et l'Ascension, les trois mystères dont l'Eglise fait mémoire en offrant à Dieu l'Hostie immaculée.

Voici maintenant Marie constituée gardienne de la sainte Eucharistie. Le diocèse de Nantes, en Bretagne, possède, en l'église de Sainte-Marie de Pornic, une statue de la Vierge qui a le singulier caractère d'être un tabernacle. On voit en effet sur sa poitrine une ouverture vitrée, donnant accès à une cavité profonde où jadis on renfermait le saint Ciboire. D'après une intéressante étude du baron de Wismes (1), président de la Société archéologique de Nantes, cette statue serait du XIVe siècle et aurait servi de tabernacle jusqu'aux XVIIe. En effet, en l'an 1678, une enquête fut faite à son sujet, et les anciens de la paroisse de Pornic déposèrent avoir vu dans leur enfance les prêtres prendre le Saint Sacrement dans l'image de la sainte Vierge pour le distribuer aux fidèles. Un document plus ancien (1654) parle de l'entretien de la lampe devant l'image de Notre-Dame auquel est le sacraire.

Le symbolisme de cette Vierge Tabernacle est très touchant. Il est certain qu'en l'Incarnation Marie était le vrai temple et tabernacle du Verbe fait chair. Or, dans la suite, ce Verbe fait chair devait encore se faire notre pain. C'est donc bien du sein de Marie que nous vient le pain de vie, la divine Eucharistie. C'est ce que l'Ecriture annonçait à l'avance quand elle comparait la femme forte à un vaisseau rapportant de loin du pain dans ses flancs : *Facta est quasi navis institoris de longe portans panem*. De même, au Cantique des Cantiques, elle nomme son sein un monceau de froment : *Venter tuus acervus tritici*. Enfin, l'Eglise met sur les lèvres de Marie ces paroles de l'Ecclésiastique : "Venez à moi, vous tous qui m'aimez, nourrissez-vous du fruit de mes entrailles." C'est bien ce que semble dire aussi la Vierge de Pornic : sa main droite, en effet, se dirige vers sa poitrine comme pour y attirer l'attention. Elle veut nous montrer que la meilleure manière de lui témoigner notre amour, c'est de recevoir le fruit de ses entrailles : *Transite ad me qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini*.

Mais de plus, le sein de Marie est réellement devenu le tabernacle de l'Eucharistie elle-même, dans les communions de ses dernières années ; et même un tabernacle permanent si, comme on le dit, et comme il est bien vraisemblable, elle conservait perpétuellement en elle la présence sacramentelle de son divin Fils.

[1] Notre-Dame du Tabernacle, par le baron de Wismes.

La Vierge Tabernacle était donc une ingénieuse conception de la foi de nos pères pour rappeler comment Marie nous a donné l'Eucharistie et en a joui elle-même.

Nous trouvons ailleurs encore Marie unie au saint Tabernacle. Anciennement, dans l'Ordre de Citeaux, la sainte Réserve était déposée dans une custodia suspendue à la main droite d'une statue de la sainte Vierge. Du temps de l'abbé de Rancé, cette suspension, inusitée dans les autres églises, fut l'objet de vives critiques. Il défendit cet usage dans deux distiques fort beaux qui signifient : "Demandez-vous pourquoi la main de la Mère porte le Fils? Seule parmi les mères elle fut digne d'une si grande charge. La mère ne pouvait remplir un devoir plus auguste; une main plus forte ne pouvait porter Dieu."

Il fit aussi graver près de cette statue deux vers signifiant : "O chrétien, qui venez plein de foi recevoir le pain de vie, mangez-le dignement et souvenez-vous qu'il a été pétri du très pur sang de Marie."

D'autres statues de la sainte Vierge ont servi à l'exposition du Très Saint Sacrement. Le P. Daniel de la Vierge Marie, Carme, dans son *Speculum Carmelitanum* (p. III, cap. III, no 2582) parle d'une Vierge miraculeuse qui existait à Valence, en Espagne, au XVII^e siècle. Les jours des fêtes de Marie, on exposait la sainte Hostie sur la poitrine de cette statue.

Les Pères Capucins de Vienne possèdent un ostensor dont le centre est formé par une statue de la très sainte Vierge. Elle étend les bras et laisse voir sur sa poitrine une ouverture circulaire où est placée la sainte Hostie.

A l'exposition mariale qui eut lieu au palais de Latran en 1904, on a beaucoup remarqué un ostensor en argent massif que les connaisseurs font remonter au XIV^e siècle. Il représente la sainte Vierge foulant aux pieds le serpent, et soutenant de ses bras élevés le soleil qui contient la sainte Hostie. Il appartient aux Pères Blancs de Rome.

Ceci nous amène à parler d'une touchante coutume qui existait jadis à Marseille : c'était de porter en procession une statue de la sainte Vierge, dans les mains de laquelle était placé l'ostensor du Très Saint Sacrement. Elle appartenait au célèbre sanctuaire de Notre-Dame de la Garde. Elle a malheureusement péri pendant la Révolution et l'usage a cessé par là même. Mgr Castellan, évêque de Digne, rapporte dans son livre sur Notre-Dame de la Garde un curieux document. — C'est le contrat passé en 1659 entre les marguilliers de l'antique chapelle et la veuve et le fils de Jean Beaumont, orfèvres, à l'effet de confectionner une nouvelle statue. Ces derniers promettent "de fère bien, dûment et à perfection, une figure représentant la sainte Vierge tenant le Saint Sacrement de l'autel entre les mains, qui repose, selon la coutume, dans un soleil qui sera porté par un riche

pied d'argent; laquelle figure aura six pans d'hauteur, et ce, depuis le sommet de la teste jusqu'à la plante des pieds. Et d'autant que, jours que le Très Saint Sacrement ne sera point exposé, la figure ne serait point par un effet convenable, les dits mère et fils seront tenus, comme promettent, de faire un petit Jésus pour remplir dignement cette place."

Ainsi la statue portait habituellement l'Enfant Jésus, et on le remplaçait les jours de procession par l'ostensoir; mais on voit, par les termes du contrat, que l'idée première et principale était d'unir la sainte Vierge aux honneurs rendus au Saint Sacrement. Ce que l'on cherchait, c'était bien Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Enfin, citons une autre Vierge portant encore l'ostensoir. Nous la trouvons dans un ancien tableau qui représente l'apothéose du Saint Sacrement et qui existe à Santiago du Chili. Ce tableau est antérieur à la défense portée par Benoit XIV qui interdit de représenter le Saint-Esprit sous une forme humaine. On y voit la très sainte Trinité couronnant le Très Saint Sacrement. Le Père est en vêtements magnifiques et portant le globe du monde; le Fils avec sa croix et ses plaies. Le Saint-Esprit est entre les deux, car il est leur lien en quelque sorte, comme le produit de leur mutuel amour. Il est donc au milieu, juste au-dessus de la Vierge à l'ostensoir. C'est lui qui, comme l'instrument nécessaire de toute oeuvre extérieure de Dieu, est chargé par le Père et le Fils de couronner l'agneau immolé qui, par sa mort, a mérité de recevoir gloire, puissance et divinité. Or, la couronne qu'il lui impose n'est autre que celle même de la très sainte Trinité, la couronne unique de la souveraine Royauté: les trois divines Personnes n'en ont point d'autres; mais elles la lui donnent sans s'en dépouiller. Et c'est Marie qui le présente à la très sainte Trinité, en même temps qu'aux adorations des anges. Elle est assise comme une reine et tient sur ses genoux l'ostensoir, dont l'Hostie rayonne sur sa poitrine. C'est à elle que le Christ doit son être, et, par suite, sa couronne. "Venez voir, filles de Sion, le roi Salomon, au jour où sa mère le fait couronner!" Mais cette couronne semble la couronner elle-même. Elle est si près de la Divinité qu'elle en est comme enveloppée, si unie à son Fils qu'elle ne peut se soustraire à sa gloire. Elle apparaît ainsi comme le complément de la très sainte Trinité, selon l'expression des Pères de l'Eglise. Les anges l'entourent et chantent sans doute: *Jesu tibi sit gloria qui natus es de Virgine, cum Patre et Almo Spiritu in sempiterna soecula.*

Ce tableau, de facture nettement espagnole et qui, par la puissance de sa conception et la perfection du dessin, ne serait pas indigne de Murillo, exprime ainsi le rôle immense de la très sainte Vierge dans le mystère du Dieu avec nous. C'est tout à la fois l'apothéose du Christ eucharistique et le couronnement de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.



Les Séances d'Études

au

Congrès de Montréal

L'article que nous offrons ici à nos lecteurs avait été préparé pour faire partie de la Préface du livre du Congrès. Cette Préface ne devant pas paraître, faute d'espace, dans les pages du Compte-Rendu officiel, nous en donnons ici le présent extrait.

Les manifestations ne constituent pas tout le Congrès ; elles n'en sont que la partie extérieure destinée, pour ainsi dire, à encadrer et à rehausser, loin de les éclipser, les Séances d'études qui forment la substance et la partie pratique d'un Congrès Eucharistique.

A Montréal, le Comité d'organisation du Congrès avait prévu la part importante qui devait être faite aux Séances d'études, et il avait élaboré un programme de travaux des plus complets.

Aussi peut-on dire que si, au point de vue des manifestations extérieures, le XXIème Congrès eucharistique surpassa tous les précédents, il peut aussi rivaliser avec la plupart d'entr'eux au point de vue des Séances.

Le Congrès de Montréal, en effet, a été l'occasion d'une élaboration intellectuelle intense qui a toujours marché de pair avec la longue et laborieuse préparation des fêtes extérieures. Aussi, avons-nous eu la satisfaction d'assister, durant le Congrès, à des réunions d'études bien préparées et d'y applaudir à des travaux sérieux, intéressants, et quelques-uns de première valeur.

Il est cependant une critique que l'on a faite, de plusieurs côtés, aux Séances d'études du Congrès de Montréal ; à savoir, que le programme en était trop vaste, trop

chargé et que, conséquemment, il y a eu congestion de séances et division de l'attention. Nous n'essaierons pas de contester la justesse de cette critique, car l'inconvénient qu'elle relève, nous l'avons constaté, nous aussi. Mais peut-être le défaut en question paraîtra-t-il moins fondé si l'on veut bien tenir compte des remarques suivantes.

Le Congrès de Montréal étant le premier Congrès eucharistique tenu en Amérique, et la plupart des congressistes qui devaient y assister n'ayant encore pris part à aucun des Congrès précédents, ne convenait-il pas que le programme des questions à traiter formât un grand tout, et englobât tous les principaux sujets de la doctrine et de l'apostolat eucharistiques ? Ce Congrès devait être, pour l'Amérique, une initiation générale au mouvement eucharistique : aurait-il obtenu cette fin, si par le genre de ses travaux, il eût affecté un caractère trop restreint et trop étroit ? Serait-il parvenu à intéresser à ses séances, comme il l'a fait, le plus grand nombre de ces congressistes accourus de partout, si son programme eût été moins varié et moins général ? Ne lui aurait-on pas reproché de s'adresser à un cercle trop restreint, alors que, par les circonstances où il se tenait, ce Congrès devait être le plus international et, pour ainsi dire, le plus cosmopolite des Congrès eucharistiques tenus jusqu'ici ? Ajoutons qu'un Congrès ne travaille pas seulement pour le bénéfice de ceux qui y assistent, mais aussi pour l'avantage plus étendu et plus durable de tous ceux qui, en divers pays, étudieront pour s'en inspirer, le compte-rendu des travaux accomplis durant ce Congrès. Ceux qui parcourront attentivement le présent volume (I) se rendront compte de la somme de travail qui y est accumulé. C'est comme une immense réserve eucharistique dans laquelle de nombreux rapporteurs, choisis avec soin, ont condensé le résultat de leurs études, de leurs enquêtes, de leur expérience, sur certains points de la doctrine ou de l'apostolat eucharistique.

De plus, et ceci mérite aussi considération, l'ensemble des travaux du XXIème Congrès international, fournira par le nombre et la variété des questions qui y sont sou-

(1) Le volume du Congrès qui va paraître incessamment chez Beauchemin.

levées, la matière et comme le thème tout trouvé des futurs Congrès locaux et diocésains qui seront la suite naturelle du Congrès de Montréal. C'est surtout à ces Congrès locaux qu'incombe le rôle effectif de pousser plus à fond certaines études, qui ne peuvent qu'être effleurées dans les grandes assises internationales et de faire passer dans l'application pratique les principes rappelés, les industries suggérées et les vœux émis dans les grands Congrès.

Si donc l'on veut bien tenir compte du but que poursuivait le Congrès de Montréal, des circonstances dans lesquelles il se tenait, et du caractère général qu'il devait nécessairement revêtir, la critique formulée plus haut, d'un programme trop vaste, perd singulièrement de sa valeur.

Du reste, en examinant attentivement ce programme, l'on s'apercevra bien vite qu'il ne manque pas d'idée dirigeante, et que la variété se fond aisément dans l'unité. C'est ainsi que certains travaux similaires sur des questions de doctrine, d'histoire, de pédagogie, ou de ministère sacerdotal ont été groupée ensemble pour former un tout compact et ont été attribués à des séances distinctes et nettement tranchées.

Ces réserves faites, nous avouons sans difficulté que le programme des Séances de travail au Congrès de Montréal, était en général bien chargé pour pouvoir être facilement et pleinement réalisé. Aussi, malgré des sessions assez longues, fallût-il souvent abréger l'exposé des rapports et laisser trop peu de temps à la discussion : les séances perdirent un peu, pour cette raison, de leur intérêt et de leur caractère pratique.

En dépit de cet inconvénient, on peut affirmer que les Séances d'études du Congrès furent, quelques-unes surtout, extrêmement intéressantes par la variété et la qualité des travaux présentés. Citons, en particulier, les séances du premier jour à l'Université Laval et au Monument National, où l'on put entendre des rapports de première valeur sur certains points de doctrine et d'histoire se rapportant à l'Eucharistie. La séance pédagogique du vendredi matin fut aussi des plus pratiques pour les éducateurs de la jeunesse. Quant aux Séances Sacerdotales,

contentons-nous de dire qu'elles furent au-dessus de tout éloge et que, de l'avis de plusieurs témoins autorisés, aucun des Congrès précédents n'en vit de pareilles.

En somme, le Congrès de Montréal, tant au point de vue des séances de travail qu'au point de vue des manifestations publiques et des cérémonies religieuses, a été un grand Congrès, " l'un des plus brillants et des plus complets qui aient été tenus jusque-là", ainsi que le constatait un membre distingué du Comité permanent.

Nous ne voulons pas quitter ce sujet du Travail au Congrès, sans exprimer un vœu. Il nous semble désirable à mesure que les Congrès Eucharistiques se multiplient, qu'on en vienne à fixer pour chaque Congrès, l'étude spéciale d'une ou de plusieurs questions très précises, vers lesquelles convergerait tout le travail intellectuel du Congrès. On pourrait, parmi les multiples chapitres qui concernent l'auguste Sacrement, en choisir un, chaque fois, dont on pousserait l'étude à fond. Il serait également très opportun, dans le choix de ces sujets, de s'inspirer des besoins locaux du pays où se tient le Congrès.

L'ensemble des Comptes-Rendus des divers Congrès constituerait alors une mine inépuisable et très variée de documentation pour les hommes d'étude ainsi que pour les hommes d'œuvre.

Les vœux que nous exprimons ici sont, nous le savons, partagés par des esprits nombreux et clairvoyants, et il est à espérer que le Comité Permanent, dont le rôle est d'être un initiateur en même temps qu'un sage censeur, les fera peu à peu entrer dans la voie de la réalisation.

E. GALTIER S. S. S.

DEFUNTS

Rév. Placide Roy, du diocèse de Québec, membre de l'Association depuis Septembre 1907.

Rév. Ambroise Dorion, du diocèse de London, membre de l'Association depuis Juillet 1903.

Rév. Louis A. Corbeil, du diocèse d'Ottawa, membre de l'Association depuis Novembre 1907.

l'enseignement Eucharistique

(suite et fin)

Rapport du R. P. Galtier, S. S. S.
au Congrès Eucharistique de Montréal

II.— Matière de cette prédication

C'est donc une affaire entendue : nous devons prêcher l'Eucharistie souvent, beaucoup plus fréquemment qu'on ne le fait communément dans l'enseignement pastoral.

Mais, me direz-vous, que c'est donc difficile de prêcher l'Eucharistie ! Combien ce sujet est abstrait, épineux, extrêmement restreint !... “ Quand j'ai fait deux ou trois sermons sur ce mystère, nous disait un jour un prêtre pourtant zélé et intelligent, j'ai épuisé mon sujet. Que voulez-vous qu'on dise de plus quand on a parlé une fois de la présence réelle, une fois de la communion, une fois de la messe !.. ” Et encore, ce cher confrère avait-il la douce vanité de croire qu'il avait fait un cours complet sur l'Eucharistie. Au fait, combien peut-être de prêtres dont le cycle d'enseignement eucharistique se résume à un sermon.... et encore !!!

Cela dénote une bien pauvre intelligence de ce qu'est ce grand mystère.

J'ose prétendre, au contraire, que c'est un champ bien vaste que celui qui est offert à la prédication et à l'enseignement pastoral sous toutes ses formes, partout l'ensemble du mystère de nos autels, un des plus vastes de la religion.

L'Eucharistie, c'est d'abord la *Présence Réelle* c'est-à-dire qu'elle est Dieu au milieu de nous ; et dès lors, tout ce que nous pouvons et devons enseigner de Dieu et de ses perfections, nous le pouvons prêcher de l'Eucharistie qui est l'Eternel, l'Immense, le Tout-Puissant, le Souverain Seigneur, etc... L'Eucharistie, c'est Dieu fait homme, c'est-à-dire le Christ. Entre le passé du Christ où seuls quelques privilégiés jouirent de sa présence et l'avenir glorieux du ciel où tous les élus le posséderont

dans la béatitude, l'Eucharistie est l'unique moyen de la présence personnelle du Sauveur sur la terre. En dehors du Christ eucharistique, nous n'avons plus Jésus-Christ ; celui du passé est trop loin, celui de la gloire trop haut. L'Eucharistie seule nous le donne et nous permet de l'adorer, et d'entretenir avec lui ces relations familières, qui sont la conséquence de l'Incarnation. En l'Eucharistie encore, le Christ continue tous les mystères de son Incarnation et de sa Rédemption, il est le Frère, l'Ami, le Sauveur, le Docteur, le Conseiller, le Médecin de nos âmes, etc...

Prêcher l'Eucharistie, c'est donc prêcher le Christ dans toute la réalité de sa personne divine et humaine qu'elle contient ; c'est prêcher son amour infini, son Cœur divin qui fait l'Eucharistie vivante ; c'est prêcher tous ses mystères qu'elle résume et qu'elle perpétue.

Est-ce donc si peu de chose, après avoir démontré et expliqué clairement le fait de la présence réelle par les arguments traditionnels, que de s'attacher à exposer aux fidèles tous les trésors, toutes les ineffables réalités que renferme ce mystère, et de leur développer les motifs et les avantages de l'adoration du Très Saint Sacrement.

L'Eucharistie, c'est encore le *Sacrifice de la Messe* c'est-à-dire le sacrifice unique de la nouvelle alliance, remplaçant toutes les figures, tous les sacrifices de l'ancienne loi. C'est le mémorial, le renouvellement du sacrifice de la croix. C'est l'acte central du culte catholique, du culte social, par lequel la communauté chrétienne et l'humanité entière acquittent leurs devoirs envers Dieu.

N'y a-t-il pas, ici encore, matière abondante à des développements pour le prêtre qui, après avoir exposé aux fidèles et la réalité et la nature de ce sacrifice, voudra leur en dire les excellences, les fruits inappréciables, pour conclure au devoir d'assister souvent à la messe, en y apportant plus d'intelligence et de meilleures dispositions ? Et, à cela, ne peut-il pas ajouter, en un cours d'instructions familières, l'explication littérale et mystique des cérémonies et des prières de la messe, une exposition de liturgie sacrée ?...

Enfin, quelle mine inépuisable de prédication s'offre au prêtre, si nous considérons le troisième aspect de

l'Eucharistie, le plus connu, le plus accessible, le plus riche pour nous : la *Sainte Communion*.

A peine ai-je besoin d'insister sur ce sujet pour convaincre vos esprits.

Je ne rappelle que pour mémoire les figures de la communion, qui s'échelonnent au cours de l'Écriture, depuis l'arbre de vie du Paradis, jusqu'à la multiplication des pains et aux noces de Cana, et qui, commentées aux fidèles, fournissent le sujet d'instructions très intéressantes et très originales.

Mais la communion, sa nature, ses excellences, ses vertus, ses merveilleuses efficacités les dispositions si faciles qu'elle comporte dans ceux qui s'en approchent, depuis le simple état de grâce jusqu'à la vertu la plus haute ; les motifs qui doivent y attirer les âmes ;— n'y a-t-il pas là encore des trésors à ouvrir aux âmes par l'enseignement pastoral ?

Mettez alors la communion en face de tous les âges, de toutes les conditions : étudiez quels exemples elle donne, quels secours elle apporte, quels remèdes elle fournit, quelles influences elle doit exercer sur l'enfance et la jeunesse, sur la virginité, le mariage et la vie religieuse ; sur la persévérance des justes ou sur la conversion des pécheurs ;— et, avec un tel sujet à développer, je ne crains pas de dire que vous ne manquerez pas de matière et que vous serez facilement éloquent, parce que vous parlerez de choses que vous sentez et qui iront tout droit au cœur de vos auditeurs.

Ah ! de quelles immenses ressources on se prive volontairement pour féconder le champ de la prédication évangélique et de l'enseignement pastoral, pour faire du bien aux âmes, en négligeant l'enseignement de l'Eucharistie !

N'est-ce pas qu'il est vaste, qu'il est immense, ce champ de la prédication eucharistique ?

Que sera-ce, si, à cet enseignement que j'appellerais volontiers *direct*, parce qu'il concerne directement le mystère de nos autels, nous ajoutons l'enseignement *indirect* ?

Et par là, j'entends cet enseignement qui, en toute circonstance, sait ramener son sujet, quel qu'il soit, à l'Eucharistie.

Cette manière de faire semble, à première vue, exagérée ; et pourtant, rien n'est plus légitime ni plus facile. Puisque l'Eucharistie est le foyer de la doctrine, de l'histoire, de la vie de l'Eglise ; puisqu'elle est l'objet central auquel tout se ramène ; puisqu'elle n'est autre chose que le Christ lui-même, il est légitime, je dis plus, il est naturel de tout ramener, de fait, à ce centre, à ce mystère qui contient tous les autres.

Parlez-vous d'un mystère de la vie du Christ ? de sa naissance, de sa passion, de son ascension ? etc — Pourquoi, après avoir considéré ce mystère en lui-même, n'en feriez-vous pas voir la réalité toujours vivante en l'Eucharistie, mémorial de tous les mystères du Christ ? Vos auditeurs seraient autrement frappés d'une vérité qui leur est offerte comme toujours actuelle sous leurs yeux, que de l'évocation d'un événement du passé.

Exposez-vous à vos fidèles les grandeurs, les beautés, les caractères, l'action et la vie de l'Eglise ? Quel charme instructif ne revêtira pas votre parole, si vous montrez le Christ en personne vivant, agissant et gouvernant en son Eglise par l'Eucharistie ?

Voulez-vous exciter les âmes à la pratique des vertus chrétiennes ? Quelle force de persuasion n'ajouterez-vous pas à vos exhortations si, au lieu de chercher dans l'Evangile seulement des exemples passés de ces vertus, vous proposez à l'imitation des chrétiens les exemples toujours actuels des vertus que pratique Jésus-Christ en son Sacrement, où il nous offre en même temps la grâce toujours efficace et victorieuse qui nous aidera à pratiquer ces vertus ?

Et ainsi de suite pour tous les mystères, toutes les vérités du dogme ou de la morale catholique ; vous pouvez, sans rapprochement forcé, prêcher l'Eucharistie et rapporter tout à l'Eucharistie.

Votre enseignement y gagnera en profondeur, puisqu'il reviendra toujours à son centre ; il sera plus vivant puisqu'il vivifiera toutes les vérités, même les plus abstraites, en les ramenant à l'Eucharistie, qui est le Christ toujours vivant dans la réalité de tous ses mystères ;

voilà votre parole sera plus persuasive et elle trouvera aisément le chemin des cœurs, car une âme chrétienne a une soif naturelle de Jésus-Christ présent et vivant en l'Eucharistie : elle se dilate quand on lui en parle et qu'on la met en rapport avec lui.

Mais, me direz-vous, nous voudrions bien prêcher l'Eucharistie ; nous avouons même que la matière prêdicable est abondante, surabondante, immense. Pourquoi faut-il que nous ne trouvions sous la main presque pas d'instruments pour nous aider à cultiver ce champ, cette mine de prédication ? Nous n'avons presque aucun ouvrage qui puisse nous aider à étudier l'Eucharistie ; les livres manquent sur ce sujet.

Que de fois n'avons-nous pas entendu formuler cette objection, exprimer cette plainte !

Où, je le constate avec douleur : alors que tant d'autres points des vérités chrétiennes ont tenté les investigations d'auteurs nombreux et ont fait surgir une foule d'ouvrages, l'Eucharistie a été négligée par la plupart, et les livres qui en traitent sont peu nombreux et difficiles à trouver.

Cependant, dans ces dernières années, il semble que le mystère eucharistique a été plus étudié et médité, et la bibliographie de cet auguste sacrement s'est enrichie d'assez nombreux ouvrages, dont quelques-uns ont une grande valeur.

Le prêtre qui voudra donc étudier l'Eucharistie ne sera pas dépourvu, autant qu'il pourrait le craindre, s'il veut bien consulter la petite bibliothèque eucharistique que, à titre de renseignements, nous lui ouvrirons à la fin du présent travail. (1)

III.— Pratique de la prédication eucharistique.

Mettons-nous donc résolument à l'œuvre : prêchons l'Eucharistie. Et, pour cela, étudions-la plus assidûment dans le silence de notre cabinet ; faisons-en le sujet fréquent de nos méditations solitaires au pied du tabernacle.

(1) Voir le numéro de Juin où sera publié cet article.

Faisons-nous un cours suivi d'instructions sur ce mystère auguste : sermons plus solennels pour les grandes circonstances ; instructions plus familières pour l'occurrence ordinaire et la prédication habituelle.

Puis, saisissons toutes les occasions de parler de l'Eucharistie aux fidèles : Quarante-Heures ; premiers vendredis du mois ; adoration mensuelle ; Fête-Dieu ; Jeudi-Saint, Sacré-Cœur, Pâques ; Carême et Avent ; réunions de congrégations ou de confréries, retraites, etc.

J'insiste ici sur trois circonstances exceptionnelles : les triduum, les retraites et les Quarante-Heures.

Faisons donner, chaque année, à nos fidèles le Triduum eucharistique tant recommandé par Pie X. Que, dans ce but, les prêtres, les curés s'invitent et s'aident mutuellement en prêchant les uns chez les autres et en devenant, dans l'occurrence, prédicateurs de circonstance.

Que dans toutes les Retraites ou missions, il y ait un jour entier d'instructions uniquement consacrées à l'Eucharistie, et que les exercices de la retraite tendent, dès le commencement, à cette journée eucharistique, comme à leur couronnement.

Enfin, soyons fidèles à rehausser la solennité des Quarante-Heures, en faisant de ces deux jours d'adoration, deux jours de prédication eucharistique. Il est surtout un genre de prédication qui convient plus spécialement à cette circonstance, et qui est très goûté des fidèles : c'est l'Heure solennelle d'Adoration prêchée, avec chants. Ce sera le moyen de faire porter de plus grands fruits à ces solennités, en développant la connaissance et l'amour de l'Eucharistie dans les âmes.

Prêchons l'Eucharistie : C'est l'Eglise qui nous le demande ; car voici que naguère encore la Sacrée Congrégation du Concile, parlant sur l'ordre du Souverain Pontife, dans le célèbre Décret sur la communion fréquente et quotidienne, appuie sur la recommandation instante, faite par le Concile de Trente aux pasteurs d'âmes, d'entretenir souvent les fidèles confiés à leurs soins de ce grand Sacrement, des fruits merveilleux qu'il produit et du besoin qu'ont tous les chrétiens de s'en nourrir souvent.

Prêchons l'Eucharistie : C'est le vœu le plus ardent des âmes chrétiennes. Partout, comme sous un souffle spécial de l'Esprit-Saint, la dévotion à l'Eucharistie grandit dans les âmes ; les œuvres eucharistiques se développent ; les âmes ont faim et soif de l'Eucharistie. C'est quand on leur parle de Jésus-Eucharistie qu'elles vibrent, qu'elles s'attendrissent, qu'elles s'amendent, se corrigent et se sanctifient. Elles semblent nous dire, à nous prêtres, gardiens du Pain céleste : *Da nobis panem quotidianum* !

Prêchons l'Eucharistie : C'est le vœu que je formule en terminant, en soumettant à la ratification du Congrès eucharistique la résolution suivante :

Vœu : Que tous les prêtres s'efforcent de donner à l'Eucharistie une place prépondérante dans leur prédication et leur enseignement pastoral ;

Qu'ils profitent de toutes les occasions pour en parler fréquemment aux fidèles, surtout de la solennité des Quarante-Heures et des triduum eucharistiques ;

Que, enfin, les exercices des retraites et missions soient dirigés à promouvoir dans les âmes une plus grande dévotion envers l'Eucharistie, et à assurer leur persévérance, par la fréquentation de la Table Sainte.

L'âge de la 1ère Communion

I — Les Raisons du Décret

(Suite)

3. — *La Communion des enfants, selon le quatrième concile de Latran.*

Au XIII^e siècle, cessa généralement dans l'Eglise latine l'usage de donner la communion aux enfants. On jugea plus opportun de faire communier les enfants lorsque se manifestaient en eux les premières lueurs de la raison, afin que cet auguste sacrement produisît en leurs âmes des fruits plus abondants. D'autre part, ce sacrement

n'était pas nécessaire aux petits enfants pour le salut éternel ; il leur suffisait de la grâce du baptême qui ne pouvait se perdre à cet âge. Et comme la raison commence à se manifester vers sept ans, c'est à cet âge que les enfants étaient admis à la communion. Ainsi le prescrivirent le synode du Mans sous l'évêque Maurice et celui de Bayeux en 1300. Ainsi l'ordonna pour son diocèse l'évêque de Sisterons, Henri de Suze, mort en 1270. Le pape Pascal II, dans une lettre à Ponce, abbé de Cluny, fit une déclaration dans le même sens (Char-don, *l. c.*, cap. 4).

Mais il fallait établir une règle générale pour toute l'Eglise. Elle fut décrétée par le quatrième concile œcuménique de Latran : dans son canon 21^e, il ordonna que tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, parvenus à l'âge de discrétion, soient tenus, au moins une fois par an, de confesser leurs propres péchés, et au temps de Pâques de s'approcher de la sainte Table. Ce décret fut confirmé par le concile de Trente, qui lança l'anathème contre quiconque oserait le nier.

Telle est la discipline actuelle qui doit être fidèlement observée et qui prescrit la confession et la communion à tous les fidèles lorsqu'ils ont atteint l'âge de discrétion.

Comme il n'est fait aucune distinction entre l'âge de la confession et celui de la communion, aucun doute ne peut être soulevé : lorsque les enfants sont obligés de se confesser, ils sont aussi tenus de communier. Or, tout le monde admet qu'ils sont obligés de se confesser lorsqu'ils ont atteint l'âge de raison ; c'est à cet âge aussi par conséquent, et non plus tard, que naît pour eux l'obligation de communier. L'âge de discrétion est donc l'âge de raison.

On a vu dans le décret *Quam Singulari* comment la prescription du Concile de Latran a été interprétée dans ce sens par ceux-là mêmes qui vécurent à l'époque où elle fut portée. Le plus remarquable de tous est saint Thomas d'Aquin, qui, peu de temps après le concile, put écrire dans sa *Somme théologique* (III^e p., q. LXXX, a. 9, ad 3.) : “ Lorsque les enfants commencent à avoir un certain usage de la raison, de telle sorte qu'ils puissent concevoir de la dévotion pour ce sacrement, on peut le leur donner.”

4. — *Maux qui résultent de l'inobservance de ce précepte.*

Cette loi qui, dans les premiers temps, fut observée partout, perdit ensuite de sa rigueur en ce qui concerne la communion des enfants. On commença à distinguer l'âge de discrétion pour la confession et l'âge de discrétion pour la communion. Pour la confession, on retint l'âge de raison, auquel on peut commettre le péché qui doit être effacé par le sacrement de Pénitence. Pour la communion, on commença à mettre des retards, afin d'obtenir une plus grande instruction et des dispositions plus parfaites, pour la première réception de Jésus au Sacrement. L'usage devint général, si bien que beaucoup de théologiens, avec saint Alphonse, l'admirent et le proclamèrent légitime. Il s'ensuivit que la communion était donnée aux enfants à l'âge avancé de dix, douze, quatorze ans et même davantage encore.

Mais un tel usage fut une source de maux très grands. Car l'enfant, dont l'esprit s'ouvre à peine à la raison, s'il a le bonheur de s'unir à Jésus au Sacrement, commence à vivre de sa vie, et continuant à fréquenter la sainte Table, y trouve l'antidote le plus puissant pour se délivrer des fautes quotidiennes et se préserver, comme l'enseigne le Concile de Trente, des péchés mortels. En avançant en âge, il ne sera pas privé de la grâce de ce Sacrement, et il pourra ainsi conserver cette innocence qui est le bien le plus précieux d'une âme chrétienne, et même s'avancer à grands pas dans le chemin de la vertu.

Mais s'il tarde à s'approcher de la sainte Table, s'il permet au germe des vices de commencer à porter leurs fruits mauvais, si, perdant son innocence, il se laisse prendre dans les liens des péchés mortels, le voilà entré dans la voie qui conduit au précipice et à la ruine ! Il se confessera, c'est vrai : mais comment refaire l'innocence perdue ? Comment extirper les habitudes vicieuses ? Comment guérir la perversion de l'esprit et du cœur contre laquelle la sainte communion fournissait un remède efficace ?

Puis la confession sera-t-elle sincère, sera-t-elle entière comme il faut qu'elle le soit pour bien recevoir un si grand Sacrement ? Combien d'enfants, après être tom-

bés dans des péchés honteux, ne savent pas résister à la tentation de les cacher au confesseur ? N'est-ce pas le propre des enfants de craindre à l'excès ? De graves auteurs attestent que (surtout si les confesseurs n'aident pas avec prudence et charité leurs jeunes pénitents) le nombre des sacrilèges à l'occasion des premières communions est effrayant. A quoi aboutiront ces pauvres enfants qui commencent si mal leur vie eucharistique ? A ce que nous voyons et déplorons partout, à une corruption générale, qui, d'un mot nouveau, s'appelle la criminalité chez les jeunes !

Pourtant Jésus-Christ aime les petits enfants et désire se trouver avec eux. Leur innocence, leur candeur ingénue lui est chère ! Pourquoi les éloigner de Lui à cet âge auquel il pourrait verser dans leur cœur ses grâces en plus grande abondance et les fortifier d'avance contre les assauts des tentations ?

Tels sont les dommages que l'on cause aux enfants en remettant à un âge plus avancé la première communion. On fait injure à Jésus-Christ ; souvent on compromet l'innocence de l'enfant ; il n'est pas rare qu'on l'expose à d'énormes sacrilèges ; on le met en danger de perdition et de ruine !

Tout cela sans parler des autres abus mentionnés dans le décret, tels que ne pas confesser ou ne pas absoudre les enfants avant l'époque où ils s'approchent de la sainte Table à un âge déjà avancé ; ne pas même leur administrer le saint Viatique et les exclure des suffrages communs de l'Eglise. Abus monstrueux qui découlent du retard insensé de la première communion ! C'est donc très justement que le Saint-Siège a condamné ces abus, en remettant en vigueur la discipline des conciles de Latran et de Trente qui prescrivent aussi bien la confession que la communion dès que l'enfant a atteint l'âge où il commence à avoir l'usage de la raison.

(à suivre)



LA COMMUNION FREQUENTE

DANS LES ECOLES PRIMAIRES.

De louables efforts ont multiplié les communions dans les institutions de l'enseignement moyen, surtout dans les internats. On ne semble pas s'être préoccupé autant d'aboutir au même résultat dans les écoles primaires et gratuites (1).

Je n'ai pu me livrer sur ce point à une enquête méthodique; mais, je crois pouvoir dire qu'en fait très peu d'enfants du peuple pratiquent la communion plus que mensuelle. Cependant, ces enfants sont le grand nombre, leurs âmes sont également chères au divin Sauveur et devraient rendre notre zèle plus ardent.

1 — RAISONS.

Un prêtre voué par vocation à l'apostolat des enfants de la classe ouvrière, M. l'abbé Hello, a écrit cette parole qui devrait retentir au fond de toute âme sacerdotale: "Chez le jeune ouvrier, le besoin de la communion atteint son maximum d'intensité; et pour cette raison, le Décret le concerne très spécialement."

Et puis, le mot d'ordre du Pape est formel: "Qu'on fasse tout ce qu'on pourra pour promouvoir la communion fréquente et quotidienne dans les maisons chrétiennes d'éducation de tout genre." Tout est compris, pas d'exception: écoles de garçons et de filles, tenues par des religieux ou par des laïques, institutions primaires, secondaires, supérieures, à la ville ou à la campagne: *omne genus*. Partout où s'élèvent et s'instruisent l'enfance et la jeunesse, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, partout où se trouvent de jeunes âmes à former à la vie chrétienne, il est nécessaire de propager la communion fréquente et quotidienne. Point de distinction."

(1) Les considérations émises dans ce chapitre ont fait l'objet d'un Rapport présenté au Congrès de Malines, septembre 1909.

Dès lors, il n'est plus permis de dire : C'est déjà bien suffisant que ces enfants communient tous les mois ! A plus forte raison, s'ils communient chaque semaine, contentons-nous-en. Assurément la communion mensuelle est préférable à la communion plus rare, et l'hebdomadaire à la mensuelle, mais nous n'avons pas le droit de ne pas poursuivre mieux, quand il nous serait possible de l'obtenir.

Les raisons contraires ont été cent fois réfutées ; elles ont été, en ce qui concerne les enfants, longuement examinées, à Rome même, comme en témoigne la consultation du cardinal Gennari, préparatoire à la réponse de la Sacrée Congrégation du Concile, du 15 septembre 1906. Nous ne sommes donc plus invités à discuter, mais à obéir ; nous devons avoir confiance dans la sagesse de Rome, plus que dans la nôtre.

Cette sagesse s'inspire d'une nécessité primordiale pour quiconque croit à la vie surnaturelle des âmes. A tout prix il faut conserver à l'enfant l'état de grâce sanctifiante. A la vue du grand nombre de ceux qui la perdent, nous nous familiarisons avec l'idée d'un désordre aussi affreux, et nous le regarderions presque comme régulier et fatal.

Si cela était, il faudrait pourtant conclure, ou que Notre-Seigneur nous demande l'impossible ou que son oeuvre est tronquée, puisque nous ne disposerions que de moyens pratiquement insuffisants pour observer ses commandements. Dieu soit béni ! ce n'est ni l'un ni l'autre ; mais nous avons trop perdu de vue la splendide promesse faite à qui se nourrit du Pain de vie : *ut, si quis ex ipso manducaverit, non moriatur!* nous avons trop perdu de vue la nécessité de la communion fréquente : *necessitatem suae carnis crebro manducandae.* (Décr. 20 dec. 1905.)

Le Décret ajoute que cette nécessité est plus grande à notre époque. Si donc il n'est rien que nous devons davantage sauvegarder dans l'enfant que la vie divine de son âme, il n'est rien qu'on doive lui inspirer davantage que le fréquent usage de l'Eucharistie. Qu'il sache qu'on y recourt, non parce que c'est jour de fête, non parce qu'une certaine périodicité en ramène la pratique,

mais pour éviter le péché grave et pour demeurer en état de grâce d'une manière permanente. Alors même que nous les inviterions à faire en groupe certaines communions périodiques, comme celles du mois ou des fêtes, qu'ils sachent bien que cette communion n'est pas une limite qui épuise ce que l'Eglise désire de ses enfants, et moins encore une garantie certaine de la conservation de la grâce.

“Que les moqueries des camarades, l'ignorance, les mauvaises lectures, la grossièreté contribuent à hâter leur perte (de nos jeunes gens), c'est hélas! bien évident; *mais la racine du mal, la cause principale de perdition, c'est la vie dans le péché mortel*: vivant toute leur année, à l'exception d'un jour ou deux par mois, dans le péché mortel; il arrive fatalement un moment où ils sont fatigués de se voir imposer des pratiques extérieures qui ne répondent pas à l'état réel et intime de leur âme; d'autre part, ne priant pas, ne communiant que rarement, ils ne peuvent être soutenus par la grâce...” Ces graves paroles, digne de la méditation de tous les directeurs d'oeuvres, sont empruntées au rapport très remarquable présenté au Congrès Eucharistique de Cologne en 1909, par M. l'abbé Schuts, de Paris, sur *L'éducation surnaturelle dans les oeuvres ouvrières et la Sainte Eucharistie*.

2 — PRATIQUE.

Et maintenant, cette communion fréquente, quotidienne même, des enfants, est-il possible de l'obtenir? Oui, puisqu'elle existe dans des milieux assurément fort divers.

Par quels moyens y arrive-t-on? Par ceux-là mêmes qu'on emploie dans les maisons d'éducation du degré secondaire, puisque là aussi c'est une pratique facultative et non imposée. Tout ce qu'on a écrit sur les modifications au règlement de manière à assurer les facilités requises, sur l'instruction spéciale à donner, sur la manière d'éclairer les parents, sur les occasions de se confesser, tout cela peut être appliqué ici avec les adaptations que comportent les circonstances.

Je signale plus particulièrement les moyens suivants :

1° S'attacher, chaque année, à inculquer aux *premiers communicants* la vraie notion de la communion, et, comme l'écrivait S. Em. le cardinal Mercier à son clergé, les élever dans l'idée que, dès le lendemain du grand jour, ils pourront communier tous les jours. Il sera facile alors d'obtenir la fidélité du grand nombre à la communion au moins hebdomadaire, et de plusieurs à la communion en semaine et quotidienne.

2° Former, au sein de l'école, un *groupe*, une *ligue* de communion fréquente. Ainsi l'élite entraînera peu à peu la masse. Ce moyen a réussi dans des patronages, des oeuvres d'hommes, et dans des milieux qui semblaient réfractaires.

3° Organiser une messe des écoles, à laquelle il soit possible aux enfants de communier.

4° Mais le grand moyen, c'est la *prédication explicite des règles de la communion* fixées par le décret de S. S. Pie X. L'expérience l'a prouvé, c'est dans les milieux où les convictions sont les plus éclairées et les plus solides que les enfants répondent en plus grand nombre à l'appel qui leur est adressé : *Quomodo audient sine praedicante?*

Ah ! si tous ceux qui ont influence sur l'enfant travaillaient dans ce sens, le maître ou la maîtresse au catéchisme, et par leur exemple ; le prêtre en chaire, au confessionnal ou dans les entretiens avec l'enfant ! Que ne pourrait-on pas obtenir de la générosité du jeune âge et de la bénédiction assurée du Coeur de Jésus !

Qu'on ne dise pas que la communion ne produit ses merveilleux effets que parmi les enfants dont l'éducation première a été entourée de plus de soins. "Les oeuvres du vénérable Benoit Cottolengo et du grand serviteur de Dieu Jean Bosco, dit le P. Cros, sont de péremptoires réponses à cette apparente difficulté ; mais l'expérience en démontrera l'inanité à quiconque fera communier des enfants de condition moyenne, inférieure, infime. Ce seront les mêmes résultats substantiels. Ici comme partout, l'homme peut et il doit seconder l'action divine ; mais quel que puisse être le concours de l'homme, il apparaît comme rien, quand on regarde aux résultats :

le divin y éclate et les nuances de milieux ne se discernent plus.”

Mais peut-on parler de communion quotidienne, même à ceux qui ne pourront ou ne voudront pas la faire? Il n'est plus permis de n'en pas parler. Tout chrétien doit connaître la vraie doctrine de l'Eglise et savoir que, si la communion quotidienne n'est pas obligatoire, elle est normale et désirable pour tout chrétien en état de grâce. Les enfants surtout doivent le savoir, si nous avons souci de préparer dans les générations futures une meilleure intelligence de l'Eucharistie. Mais il est entendu qu'à personne nous ne proposons l'impossible, et que toute multiplication des communions est une étape dont nous devons nous réjouir vers une pratique plus générale.

Quand le travail d'idées que nous demandons avant tout aura été fait, que les parents auront été atteints comme les enfants, il n'y a pas de catégorie de fidèles que l'on puisse amener plus aisément à communier souvent que les enfants, même ceux des écoles primaires. Bientôt la communion sera au moins hebdomadaire, là où auront été employés avec zèle les moyens que nous indiquons.

Parmi les obstacles à la communion du dimanche se rencontre, dans certaines paroisses, l'assistance obligatoire des enfants à la grand'messe. Tous ne pourront ou ne voudront pas assister à deux offices. Mieux vaudrait alors pour eux avoir reçu le sacrement que d'avoir simplement assisté à l'office. Mais il appartient aux membres du clergé, en tenant compte des circonstances locales, d'obtenir que les enfants n'omettent pas leur communion à cause de la grand'messe.

Terminons par un exemple. Il est emprunté à une paroisse industrielle de la banlieue de Charleroi, où sont accumulés tous les genres de difficultés que peut rencontrer le zèle pastoral. Le curé nous écrit (septembre 1909): "Parmi les élèves qui continuent à fréquenter l'école, trois ou quatre garçons, et sept ou huit filles s'approchent chaque jour de la Sainte Table, et nous avons la consolation de constater qu'ils accomplissent ce grand acte avec toute la dévotion possible. Quelques

autres communient plusieurs fois par semaine; le dimanche, le nombre dépasse la quarantaine. — Les enfants déjeunent chez eux; la messe étant à 7 h., et les classes s'ouvrant à 8 h. $\frac{1}{2}$, ils ont toute facilité de le faire. Cependant, quand un de ceux qui demeurent trop loin de l'église désire communier, il apporte sa tartine, le café lui est servi gratuitement au couvent des Soeurs. — Le premier vendredi du mois, presque tous les élèves ayant fait la première communion s'approchent de la Table Sainte; pour permettre à tous de rentrer à l'heure en classe, on leur offre le café, qu'ils prennent avec les tartines dont ils se sont munis en venant à la messe."

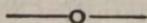
Des résultats si consolants autorisent bien des espérances. Ajoutons ce détail qui donne la clef du reste, par le zèle dont il témoigne chez les prêtres de la paroisse: "La confession est rendue bien facile. Tous les jours, curé et vicaire sont à l'église dès 5 h. $\frac{1}{2}$ du matin; ils s'y retrouvent chaque soir, à l'heure de la visite au S. Sacrement, heure qui varie d'après les saisons."

A l'oeuvre donc! Que l'instituteur, formé surtout dans les retraites annuelles auxquelles on le convie, donne aux enfants l'exemple de l'assiduité à la Sainte Table; que les Frères et les Soeurs auxquels sont confiés tant de milliers d'enfants leur facilitent, avec la messe quotidienne, la participation à la messe: Prenez et mangez. Que les prêtres exhortent, instruisent, *opportune, importante*; qu'ils agissent sur les parents par les sermons et la diffusion des tracts; que des ligues *d'Enfants de la Sainte Table* surgissent partout, et bientôt nous verrons fleurir des races eucharistiques qui rappelleront les Tharsicius et les Agnès des premiers âges!

LINTELO, S. J.



Congrès Eucharistiques Régionaux



Rapport présenté au Congrès de Montréal. (1)

Après un grand Congrès, faites de petits Congrès; après un Congrès international, un Congrès régional ou diocésain, ou plutôt des Congrès régionaux ou diocésains. Chercher à convaincre mon sympathique auditoire sur ce sujet d'une importance capitale au point de vue pratique, c'est l'objet de ce rapport; j'espère justifier mon dire et gagner mon procès.

Nous voulons du pratique; nous poursuivons un but; il nous faut des résultats. Pour cela, nous faisons des réunions plus restreintes ou plutôt homogènes, je veux dire composées de Congressistes d'une même région, d'un même diocèse, afin qu'ayant la même mentalité et aussi les mêmes oeuvres, ils se trouvent plus facilement en communauté d'idées.

Dans un même diocèse, c'est le même esprit, mêmes tendances, mêmes moyens. On y trouve aussi, au point de vue des oeuvres, mêmes facilités et mêmes obstacles, on peut y user des mêmes moyens. Il y a donc une base commune sur laquelle s'établira plus facilement une discussion; on pourra très aisément et certains d'êtres compris, causer, dire, le pour et le contre, s'entendre enfin pour dégager de la conversation un mot d'ordre qui, résumant les idées émises, devient la résolution acceptée par tous et ensuite réalisée partout.

Je ne blâme pas, vous le pensez bien, les grands Congrès. Loin de là; ils sont nécessaires, ils sont la base des autres. Il est utile d'en tenir chaque année dans les différentes contrées du monde catholique, et c'est avec orgueil, croyez-le, chers Frères du Canada, que nous nous trouvons cette année, pour ce noble objet, dans vos contrées. Mais le but des grands Congrès est surtout d'éveiller les idées, de provoquer un mouvement, déterminer "une secousse" selon la belle expression de Pie X, dans un pays qui n'était pas encore fait à cet ordre de choses. Puis quand l'attention est attirée et que le branle est donné, reprendre en sous-oeuvre des traits de lumière lancés brillamment dans les solennelles séances d'études, devient une nécessité, si l'on veut en recueillir quelque fruit.

I.—CE QU'ON Y FAIT.

Nos petits Congrès, comme tous les autres, comprennent deux sortes d'exercices: les cérémonies du Culte et les Réunions.

[1] Ce rapport fut présenté par M. l'abbé Lamérand du diocèse de Cambrai, France.

Les cérémonies religieuses, rendues aussi belles que possible, honorent directement la Sainte Eucharistie, donnent l'occasion de faire de grands et officiels actes de foi en la divine Présence, provoquent des adorations plus ou moins prolongées selon les circonstances, et portent bon nombre de chrétiens à s'approcher de la Sainte Table. Les prédications faites en cette occurrence, éminemment favorable, roulent nécessairement sur les sujets de dévotion eucharistique et facilitent l'application immédiate de ce qui a été dit en séance.

En voici d'ailleurs le détail :

Comme préparation du Congrès, les curés peuvent, — et c'est ce qui se produit le plus souvent — ménager à leur paroisse une semaine ou un triduum de prédications. On conçoit les résultats précieux qu'elles produisent : les intelligences et les cœurs sont ainsi amenés à Jésus et disposés à s'occuper avec plus d'empressement et d'ardeur de ses divins intérêts. Ce pourrait être d'ailleurs l'occasion la plus favorable pour la paroisse organisatrice du Congrès, de placer le triduum eucharistique annuel demandé par Pie X. Et si, par une entente préalable, les principales, au moins, des paroisses qui doivent participer au Congrès, pouvaient avoir leur triduum en cette occurrence, quelle importance serait par là donnée au congrès de la région, et, pour les congressistes eux-mêmes, quelle efficace préparation à en recueillir les fruits.

La veille au soir, nous faisons toujours l'exercice de "l'Heure Sainte." On connaît cette manière de passer une heure devant le Très Saint-Sacrement exposé, dans une méditation divisée en quatre parties, suivant la méthode des Fins du Sacrifice, alternant avec des moments de silence et des chants exécutés par toute l'assistance. Quelquefois — assez rarement chez nous du moins — une adoration nocturne groupe ensuite les hommes au pied de Jésus, tandis que tous les paroissiens, sans aucune exclusion, ont pu prendre part à l'heure sainte.

Le jour même du Congrès, Messe de communion célébrée par Monseigneur, quand il peut venir présider en personne, ou par le Vicaire général qui le représente, pendant laquelle on exécute des chants et on fait à haute voix la préparation à la sainte Communion, exercice assez goûté, je crois, et toujours utile pour éloigner de la routine ceux qui n'ont qu'une seule méthode de préparation, toujours la même. A l'heure ordinaire, la Grand'Messe (ou Messe Pontificale) avec prédication par le président du Congrès et chant de toute l'assistance à l'unisson. Mgr l'Archevêque tient beaucoup à ce que l'on profite de cette occasion pour porter le peuple, s'il ne le fait déjà, à participer au chant de l'Eglise. Réalisation encore d'un des désirs de Pie X.

Aux autres messes le Directeur des Oeuvres eucharistiques prêche ordinairement sur le Congrès et la piété eucharistique. On trouve généralement à ces messes les personnes qui n'assistent pas aux réunions du Congrès; il faut leur faire subir leur petit Congrès par une prédication qui en tienne lieu.

Le soir, après la séance, et à titre de clôture, Vêpres solennelles: ce doit être une cérémonie qui porte coup. Dans la prédication on rappelle les vœux et les résolutions émis dans les différentes séances et on stimule les assistants à s'y montrer fidèles. Une procession se déroule ensuite, soit à l'intérieur de l'église, là où nous jouissons de la liberté telle que l'entendent nos ennemis, soit au dehors, si nous avons la liberté telle que nous l'entendons nous-mêmes; dans ce dernier cas l'allocution se fait à un reposoir où toute la foule massée peut entendre la parole finale et emporter le mot d'ordre pour plus de piété et plus de fidélité envers Jésus-Hostie. Des acclamations à l'Eucharistie terminent la cérémonie, donnant au peuple l'occasion appréciée d'affirmer sa foi et son amour, et Jésus y répond par sa divine bénédiction avant de congédier ses enfants.

Les *Réunions* sont le vrai Congrès, et, de la manière de les tenir, dépend tout le fruit du Congrès. Par une innovation assez récente, nous avons tenu à donner d'abord une réunion aux enfants. Suivant leur nombre on rassemble ou on sépare les garçons et les filles, et le meilleur moment pour cette séance est celui qui suit la Grand'Messe. On interroge ces enfants sur les points les plus importants du dogme et de la morale eucharistique; quelquefois même on leur fait lire un petit devoir qu'ils ont eu à rédiger, et sur ce qui a été lu, on provoque développements et commentaires où les enfants s'évertuent à donner un témoignage de leur science: c'est souvent très intéressant et toujours très profitable; excellente occasion de leur faire dire par eux-mêmes comment ils doivent agir pour répondre aux désirs du divin Maître, et moyen efficace de prescrire contre l'oubli.

Dans l'après-midi, se tiennent les autres Réunions: celle des Dames et jeunes filles d'une part; celle des Hommes et jeunes gens, de l'autre.

Si nous manquons de locaux, nous utilisons l'église, passant sur l'inconvénient que présente ce système, car il y a un inconvénient, c'est que l'église prête moins qu'une salle ordinaire à une réunion où s'établissent nécessairement conversations et discussions.

Le respect dont on est pénétré par le lieu saint dispose plutôt l'assistance à écouter le prêtre (qui semble y être toujours plus ou moins prédicateur) qu'à hasarder une réflexion ou une objection. (Eviter cependant de faire monter en chaire les rapporteurs et surtout les rapporteuses; on dit que ce n'est pas chose inouïe.) Mais cet inconvénient ne se présentera guère chez vous, si vous pouvez faire des congrès

de deux ou trois jours. Vous aurez alors la facilité d'organiser vos horaires d'une façon beaucoup plus large, ce qui vous permettra d'ailleurs de faire, parallèlement aux réunions, des cérémonies d'adoration à l'église. Jésus sera ainsi honoré des deux façons à la fois.

Vous pouvez même faire le plus souvent ce que nous ne faisons que rarement chez nous, une répartition plus sériee encore: une réunion pour les hommes, une pour les jeunes gens, une troisième pour les dames et les jeunes filles, et une ou deux pour le clergé. En effet, comme votre rayon, pour chaque Congrès, sera beaucoup plus étendu que le nôtre, les prêtres seront en nombre suffisant pour être convoqués en réunion spéciale: qui n'en voit la grande utilité? C'est ce qui eut lieu en juin dernier au Congrès diocésain de Metz: le Congrès devant être de deux jours, les prêtres avaient été convoqués seuls le premier jour et répartis d'après leur libre choix, en diverses sections pour l'étude des questions qui les intéressaient davantage. Cette méthode de diviser les sections est agréable et utile à tous, aux jeunes surtout qui se trouvent moins ralentis dans leur élan et font preuve d'une plus grande générosité. En un récent Congrès organisé dans ces conditions, le président de la section des jeunes gens disait à ses auditeurs en levant la séance, "je ne sais pas ce qu'ont été les autres réunions, mais je ne crois pas trop m'avancer, en affirmant que la nôtre aura primé en intérêt." Pour moi qui présidais celle des hommes, j'aurais pu tenir le même langage et avec grande sincérité, toute notre séance avait été remplie et pratique; les autres présidents n'ont pas été éloignés de parler de même, d'après les échos qui m'en sont revenus, de sorte que trois au moins étaient dans l'illusion: peu importe, pourvu que les fruits soient obtenus.

A supposer d'ailleurs que tout local soit insuffisant, ce qui arrive parfois, reste la ressource de la réunion en plein air. Récemment en Finistère, l'affluence des congressistes fut telle que nul abri ne put les contenir: on fit passer le monde dans la cour du patronage, on y apporta la table du président, et le président pour être vu et entendu de tous, ne trouva rien de mieux que de monter dessus.

Dans nos réunions, *lecture de rapports* courts, simples, excluant tout développement dogmatique et toute littérature, pour ne donner que des statistiques, des faits, le fonctionnement des oeuvres, et laisser à la discussion le temps de se produire et faire germer des idées: c'est de là que doivent venir les fruits du Congrès. Combien de rapports? Trois suffisent amplement, "*omne trinum perfectum*," quelquefois deux, rarement quatre. Le sujet principal, du côté des hommes est toujours la Confrérie du Très Saint-Sacrement. Nous donnons une importance maîtresse à la Confrérie du Très Saint-Sacrement et nous cherchons à l'établir partout: c'est l'association surnaturelle par excellence. Elle nous suffit, parce

que nous aimons mieux une oeuvre à laquelle se rattachent plusieurs pratiques que plusieurs oeuvres différentes. (Ce sujet étant traité "*ex professo*" dans ce Congrès, je ne m'y arrêterai pas davantage.) C'est le moment de proposer les industries qui doivent faciliter son établissement, d'examiner sa marche dans les diverses paroisses. Est-elle en progrès? en décadence? pourquoi? est-on fidèle aux réunions? Produit-elle sur ses membres, spécialement en ce qui concerne la *communione fréquente*, le fruit qu'on est en droit d'en attendre? Les réponses à toutes ces questions remplissent le temps qui suit la lecture du rapport, fournissant le principal intérêt de la réunion, comme elles en provoquent le résultat. La réunion des hommes doit toujours être la principale dans l'organisation comme dans nos préoccupations. La raison en est connue: ceux que le bon Dieu a fait la tête des familles et les chefs de la société, doivent l'honorer et l'aimer plus que les autres. Pour les *jeunes gens*, qu'il nous faut entourer aussi de toute notre sollicitude, c'est à leurs oeuvres que nous nous intéressons, les orientant vers le culte eucharistique et leur indiquant le moyen d'y participer aussi pleinement que possible. Autant que faire se peut, c'est le directeur diocésain des oeuvres de jeunesse qui est appelé à présider cette réunion; il est alors sur son terrain et peut mieux que personne diriger le bataillon.

Du côté des dames, si elles ont dans leur paroisse une section spéciale de la confrérie, nous demandons quelle est leur pratique officielle; nous montrons d'ailleurs qu'il faut qu'elles en aient une, comme les hommes ont la leur. Une riche veine à exploiter pour les dames, dans les villes surtout où elles jouissent généralement d'un peu de loisir, ce sont les oeuvres de réparation par l'Adoration, la Messe ou la Communion (combien il y a à faire sur ce point!) et leur participation dévouée aux différentes oeuvres établies dans la paroisse.

Aux jeunes filles plus spécialement encore on demande l'apostolat, le dévouement aux oeuvres; on recommande l'oeuvre des catéchistes volontaires et celle des Tabernacles.

Quant aux réunions de prêtres, les sujets pratiques de ministère pastoral, d'apostolat et de sanctification personnelle, ne manquent pas.

La matière ne manque pas ni à nos congrès comme sujet d'examen et d'étude, ni aux congressistes comme objet de leur dévouement: "*massis multa.*" Nous cherchons à multiplier les ouvriers et les ouvrières afin que la plainte du Seigneur devienne moins urgente, "*Operarii pauci,*" et je reste persuadé Messieurs, que les congrès sont pour atteindre ce but, l'instrument le plus efficace.

(à suivre)